

Ville de Châteauneuf sur Charente

Membres en exercice: 27 Membres présents: 19 Suffrages exprimés: 26 République Française

Délibération N° 2020-112 Conseil Municipal du 4 novembre 2020

DATE DE CONVOCATION: 29 Octobre 2020

<u>Conseillers Municipaux Présents</u>: J.L. Levesque - B. Lafaye -G. Mignon - M. Villeger - Mh. Aubineau - T. Degrande - P. Fréon - M.A. Chevalier - C. Bonneau - G. Michely - JP Deslias - JF Cessac - K. Perrois - S. Brouillet - W. Bourgeau - A. Dubrun - H. Rosario -S. Raynaud - P. Berton

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR: K. GAI donne pouvoir à J.L. LEVESQUE - P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU - F. GUIRAO donne pouvoir à M. VILLEGER - E. CLEMENTEL donne pouvoir à B. LAFAYE - S. DELIMOGES donne pouvoir à P. BERTON - C. NANGLARD donne pouvoir à S. RAYNAUD- C. RAFIN donne pouvoir à K. PERROIS

<u>CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS</u>: K. GAI – P. ORMECHE –E. PISANI – F. GUIRAO – E. CLEMENTEL – S.DELIMOGES – C. NANGLARD – C. RAFIN.

SECRETAIRE DE SÉANCE : H. ROSARIO

OBJET: DÉCISION MODIFICATIVE N° 4-2020

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'adoption du Budget Primitif de l'exercice 2020 par délibération n° 2020-24 du Conseil Municipal du 26 février 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 1 par délibération n° 2020-46 du Conseil Municipal du 10 juin 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 2 par délibération n° 2020-77 du Conseil Municipal du 2 septembre 2020,

VU l'adoption de la décision modificative n° 3 par délibération n° 2020-90 du Conseil Municipal du 30 septembre 2020,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les ajustements nécessaires suite à la réalisation d'un point sur l'exécution budgétaire,

Il en est donné lecture et commenté:

Article	Opération	Désignation	Montant		
INVESTISSEMENT - Dépenses					
1341	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	48 840.75 €		
			48 840.75 €		

INVESTISSEMENT - Recettes				
1331	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	48 840.75 €	
1331	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	113 961.75 €	
1341	109	Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux	- 113 961.75 €	
			48 840.75 €	

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité décide : PAR 26 VOIX POUR

- √ d'adopter les modifications de crédits présentés sous la décision modificative n° 4,
- ✓ de charger Monsieur le Maire de transmettre au Comptable Public la présente délibération pour sa prise en charge.

POUR EXTRAIT CONFORME Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE